

Chaindon perd un fidèle bénévole

RECONVILIER Robert Häni se retire, après avoir été notamment responsable du placement des forains.

TEXTE ET PHOTO SÉBASTIEN GOETSCHMANN

«C'était parfois épique et tendu», décrit Robert Häni, en parlant de son rôle de responsable du placement des forains à la Foire de Chaindon. «Ce sont des gens un peu à part, certains semblant prêts à en venir aux mains au moment du placement, pour quelques centimètres volés.» S'il a dû procéder à quelques recadrages, Robert Häni relève ne jamais être intervenu physiquement. «Tout rentrait rapidement dans l'ordre. Les forains ont fort caractère et je me suis parfois fait engueuler, mais ils ne sont pas rancuniers. Je ne sais pas trop si cela relevait un peu de la mise en scène ou d'une sorte de rituel», ajoute-t-il.

Après 46 années de volontariat pour la mythique foire au bé-

tail, Robert Häni a donc décidé qu'il était temps de passer la main et s'est récemment vu remettre un petit présent, des mains d'Ervin Grünenwald, président de la Foire, et de Roxane Gilibert, administratrice, pour son inflexible engagement, comme l'ont relaté nos confrères de La Semaine.

Au service de la collectivité
Débarqué de Sauls en 1973, Robert Häni n'a pas tardé à se mettre au service de la collectivité, puisqu'il s'est engagé au service de défense, soit les pompiers, l'année suivante. «En 1975, le comité de la Foire de Chaindon cherchait des volontaires pour le parcage, et je me suis annoncé», relate-t-il. «Il s'agissait de préparer les emplacements de stationnement les jours précédant la manifestation puis de

veiller à ce que les automobiles s'alignent correctement le jour de la fête.»

Il œuvrera ainsi à la bonne conduite du stationnement des véhicules jusqu'en 1991, année où il quitte son emploi de peintre en bâtiment à la Boillat pour devenir concierge de la salle des fêtes, de l'école enfantine, de la salle communale et du mini-golf, au sein de la commune de **Reconvilier**. Il se voit alors proposer de reprendre la responsabilité du placement des forains, jusque-là occupée par le garde-policie de l'époque.

En plus de l'accueil et de l'installation de quelque 550 forains dans les rues situées en dessous du champ de foire, sa tâche consistait aussi à marquer les numéros des places sur le goudron et à contrôler la marchandise sur les stands. «Certains es-



Le long de la rue du Collège, Robert Häni plaçait une partie des quelque 550 forains de la Foire de Chaindon.

saient de tricher en vendant des boissons et de la nourriture, ce qui est interdit aux forains», explique-t-il. «Et, lorsque j'ai repris cette fonction, nous devions encore courir après tous les forains pour encaisser les taxes des stands avant qu'ils ne remballent leur stock et s'en aillent.»

Enfin profiter de la fête

«Vu de l'extérieur, on ne se rend pas forcément compte du travail que cela implique, mais je peinais à me libérer, même juste pour dîner avec ma famille», rapporte celui qui est

également surveillant volontaire pour la société des pêcheurs de Malleray-Bévilard, depuis 1986. «Dès 4h30, on place les forains, et les contrôles se poursuivent jusqu'en fin de journée. Il faut être au four et au moulin, parfois procéder en urgence à un remplacement parce qu'un exposant se désiste. J'en ai parcouru des kilomètres à travers les rues du village! A ceux qui se moquent des employés municipaux, je rétorquais que le lundi de la Foire de Chaindon est le seul jour de l'année où l'on travaille, à la commune», rigole le septuagénaire.

Malgré le plaisir éprouvé durant ces nombreuses années de bénévolat, Robert Häni se réjouit désormais de pouvoir profiter de l'ambiance de la foire. «J'espère que la manifestation pourra rapidement avoir lieu. Surtout pour les commerçants, restaurateurs et sociétés locales, qui doivent composer avec un gros manque à gagner», conclut-il. En attendant qu'une décision soit prise quant à la tenue ou non de l'événement, en septembre de cette année, le poste de placeur des forains est donc à repouvoir.